

Accord-cadre UE/Tunisie: participation de la Tunisie aux programmes de l'Union. Protocole à l'accord euro-méditerranéen d'association CE /Tunisie

2014/0118(NLE) - 07/10/2015 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 605 voix pour, 59 voix contre et 34 abstentions, une résolution législative sur le projet de décision du Conseil relative à la conclusion du protocole à l'accord euro-méditerranéen établissant une association entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et la Tunisie, d'autre part, concernant un accord-cadre entre l'Union européenne et la Tunisie relatif aux principes généraux de la participation de la Tunisie aux programmes de l'Union.

Le Parlement a donné son approbation à la conclusion du protocole. Ce dernier permettrait à en effet à la Tunisie de participer à des programmes européens tels qu'Erasmus+ et à d'autres programmes destinés à favoriser les contacts entre les personnes.